

Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH/pt-078.04/2023
Objet : Modification simplifiée n°1 PLU
Commune : DISTROFF
Affaire suivie par : S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr



**MAIRIE
MONSIEUR MANU TURQUIA
3 RUE DE L EGLISE
57925 DISTROFF**

Metz, le 13 avril 2023

Monsieur le Maire,

Par votre courrier reçu le 11 avril dernier, vous m'avez transmis le dossier présenté par votre commune pour procéder à la modification simplifiée n°1 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne des adaptations du règlement écrit.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Xavier LEROND

